



Le collectif
SOS Loue et Rivières Comtoises
Maison de l'Environnement
7, rue Voirin
25000 Besançon
www.soslrc.com
info@soslrc.com

OBJET :

Lettre ouverte concernant les rejets
des fromageries dans les rivières
comtoises

Besançon, le 9 mars 2021

Le Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises a été contacté récemment à propos des déversements dans le milieu naturel d'effluents issus de la station d'épuration de la fromagerie Monnin de Chantrans. Tous les jours, un flux liquide chaud arrive par un tuyau et se déverse dans la forêt avant de rejoindre le ruisseau de Bonnecreau dont les eaux rejoignent la Loue à Ornans. Ce problème n'est pas nouveau puisque la CPEPESC le signalait déjà en 2018 avec, à l'appui, [une vidéo réalisée sur place](#), rebelote en [2019 avec ces autres images](#) et tout récemment en [2021 avec cette vidéo](#) comme preuve.

Ce problème de la fromagerie de Chantrans s'ajoute aux dysfonctionnements que nous avons relevés ces derniers mois dans d'autres fromageries dont [Noirefontaine \(25\)](#), [Bremondans \(25\)](#), [Grange-de-Vaivre \(39\)](#), [Cléron \(25\)](#).

Ce problème sous-capacitaire des stations d'épuration des laiteries se pose sur l'ensemble de l'aire AOP Comté. En effet, la diversification des types de fromage produits, boostée par l'image très porteuse des laits de montagne et du Comté, a conduit les laiteries à importer des laits de plaine. Ces laits s'ajoutent localement aux augmentations de volumes de lait de la zone Comté suite à la fin des quotas (+ 24 % en 12 ans).

Récemment en Coderst, la DDCSPP 25 a indiqué avoir pris en compte cette situation pour les 26 laiteries du département du Doubs équipées d'une station d'épuration autonome. A ce stade où toutes les rivières karstiques ou non ploient sous les pollutions de toute nature, exacerbées par des canicules et sécheresses de plus en plus sévères, il apparaît urgent d'aborder ce sujet à la bonne échelle géographique.

Pour ça l'agence de l'eau RMC doit considérer cette remise à niveau des stations d'épuration des fromageries comme une action collective urgente à mener sur l'ensemble de la zone de l'AOP Comté ainsi que sur le département de la Haute-Saône.

Comme nous le constatons, la situation de la station d'épuration de la fromagerie de Chantrans est un exemple parmi d'autres qui montre l'échec de l'auto-contrôle insuffisamment supervisé par les services de l'Etat, cela même pour les très grandes entreprises (cas Lactalis). Le traitement défectueux des effluents de fromageries aggrave l'eutrophisation générale des rivières.

